

Avis de constitution

SOCIETE « CELIUM CARE HIGH TECH » en abrégé « 2CHT »

Siège Abidjan Cocody II Plateaux Vallon, Rue du BURIDA J81, Résidence Siphon, Villa N°58 en face du Groupe Scolaire Les Dauphins, Ilot 154 lot 1596 (Côte d'Ivoire), 06 BP 1844 ABIDJAN 06., Lot 1596, Ilot 154

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 23/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CELIUM CARE HIGH TECH » en abrégé « 2CHT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE ou à l'étranger :

- La création et l'installation de cliniques médicales ou polycliniques médicales de haute technologie en zone OHADA ;

- L'étude, la conception, l'ingénierie, l'exploitation, la gestion et le montage de tous appareils relatifs à la gestion hospitalière, à l'ordonnancement des hôpitaux en termes de cliniques privées, en ce compris le montage et l'exploitation de tous appareils médicaux à technologie moins avancée, et avancée.

- La création d'un centre de gestion de sociétés médicales à vocation de cliniques à haute technologie ;

- La création d'un point focal pour servir de passerelles internationales au trafic de la société, venant et allant vers les équipements des sociétés du groupe et ses affiliés et/ou partenaires ;

- Toutes autres prestations dans le domaine des services, des équipements ou des réseaux dans le secteur d'activité de cliniques d'une telle technologie, ainsi que dans tout autre secteur connexe, complémentaire ou associé ;

- La gestion de participations dans les sociétés à activité s'y rapportant, soit directement, soit indirectement.

- Et plus généralement, toutes opérations de

quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué, ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement dès lors qu'elles sont conformes aux dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA sur les Sociétés Commerciales, ainsi que les dispositions du Pacte d'Actionnaires, y afférents, sous réserve que ledit Pacte d'Actionnaire ne contre – vienne à des dispositions d'ordre public.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody II Plateaux Vallon, Rue du BURIDA J81, Résidence Siphon, Villa N°58 en face du Groupe Scolaire Les Dauphins, Ilot 154 lot 1596 (Côte d'Ivoire), 06 BP 1844 ABIDJAN 06., Lot 1596, Ilot 154

Dirigeant(s) M BALOU KOUAKOU MARCHAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04687 du 18/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57764/GTCA/RC/2025 du 18/09/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

